



## Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur - Arts du spectacle

Cette formation est organisée en horaire aménagé.

### Mnémonique du programme

AG-ARTC

### Type d'études

Agrégation/secondaire supérieur

### Langue de l'enseignement

français

### Horaire

horaire aménagé

### Catégorie / thématique

Art / Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication

### Campus

Solbosch

élaborer les outils pédagogiques nécessaires à la pratique du métier. Elle l'amène à s'interroger sur la pertinence d'un choix pédagogique et à évaluer son impact. Elle permet également de décoder les outils existants dans le domaine des méthodes pédagogiques et de l'évaluation. Elle vise à susciter la curiosité et à favoriser les pratiques innovantes.

### Méthodes d'enseignement

- > Cours
- > Séminaires
- > Exercices didactiques
- > Stages
- > Analyses de situations d'enseignement/apprentissage.

### Guide de l'étudiant·e AESS

- > Télécharger le guide de l'étudiant·e AESS ICI [<https://education.ulb.be/enseignement-obligatoire>]

### Objectif des études

L'AESS en arts du spectacle est conçue pour préparer au métier d'enseignant. Formation professionnalisante, elle répond en même temps aux spécificités de l'enseignement universitaire (cadre théorique de réflexion, intégration de la recherche dans l'enseignement, formation à l'autonomie, développement de l'esprit d'initiative, du sens des responsabilités et des capacités d'innovation).

### Les + de la formation

L'AESS forme le futur enseignant à construire une assise théorique à la pratique de l'enseignement de la discipline ; à

### Débouchés

Les titulaires de l'AESS enseignent dans le secondaire supérieur et peuvent aussi accéder au métier de formateur dans les secteurs public ou privé.

#### Contacts

✉ [master.spectacle.vivant.LTC@ulb.be](mailto:master.spectacle.vivant.LTC@ulb.be)

☎ +32 2 650 42 42

#### Président du jury

Alain DELATTRE

#### Secrétaire du jury

Marie-Christine POLLET



# Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur – Arts du spectacle

L'AESS en arts du spectacle s'articule autour de trois axes :

- > Fournir aux futurs enseignants une formation générale dans différentes disciplines relevant des sciences de l'éducation pour leur permettre de donner à leur action l'assise conceptuelle indispensable ;
- > Assurer dans le domaine des disciplines que le futur diplômé sera amené à enseigner, une formation où s'articulent enseignements théoriques (didactique disciplinaire) et pratiques (stages...);
- > Faire une large place à l'aspect réflexif pour permettre au futur enseignant de commencer à construire son identité professionnelle.

## Année unique | AG-ARTC

### Tronc commun

EDUC-E520 **Aspects socio-historiques, psychologiques, culturels, éthiques et de neutralité de l'enseignement** | Jose-Luis WOLFS (Coordonnateur), Sylviane BACHY, Camille Tilleul et Philippe VIENNE  
 5 crédits [cours magistral: 60h] 1e et 2e quadrimestre Français

PEDA-E510 **Pédagogie et didactique, aspects généraux** | Thomas BARRIER (Coordonnateur), Maud Delepière et Nathanaël FRIANT  
 5 crédits [cours magistral: 60h] premier quadrimestre Français

### Didactique et exercices didactiques

#### Didactique

PEDA-B420 **Didactique des arts du spectacle** | Carole GLORIEUX (Coordonnateur) et Christian SCHENA  
 5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

#### Exercices didactiques

PEDA-B440 **Exercices didactiques des arts du spectacle I** | Carole GLORIEUX (Coordonnateur) et Christian SCHENA  
 5 crédits [stage: 48h] année académique Français

PEDA-B580 **Exercices didactiques des arts du spectacle II** | Carole GLORIEUX (Coordonnateur) et Christian SCHENA  
 5 crédits [stage: 60h] année académique Français

#### Pratique réflexive

PEDA-B560 **Pratique réflexive** | Carole GLORIEUX (Coordonnateur) et Christian SCHENA  
 5 crédits [cours magistral: 24h, séminaires: 36h] deuxième quadrimestre Français